

Acquisition des pré requis pour la certification CATEC^{CATEC-EPI}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrones

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser les équipements de protection individuelle liés aux interventions en espaces confinés



Public Visé

Toute personne intervenant en espace confiné et/ou qui souhaite se présenter au Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés CATEC®



Pré Requis

Néant

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les notions élémentaires du balisage
Maîtriser l'utilisation des équipements de protection contre les chutes
Maîtriser les contrôleurs d'atmosphère
Maîtriser l'utilisation des équipements de protection respiratoire
Savoir prévenir les secours
Savoir mettre et contrôler ses EPI

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

- apports didactiques
 - études de cas
 - mises en situation
 - nombreux échanges
- Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions

Moyens utilisés :

- Module PowerPoint
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Auto sauveteur de formation : MATISEC et/ou FENZY et/ou MSA et/ou DRAGER
- Système anti chute, Détecteurs
- Mémo individuel
- Attestation individuelle

Parcours pédagogique

THEORIE :

- La réglementation R447 / R472
- La signalisation temporaire
- Les risques et les moyens de prévention associés
- La description des EPI :
 - Contrôleur d'atmosphère
 - Harnais, stop chute, trépied
 - Masque auto sauveteur
- Les vérifications des EPI (visuelles, fonctionnelles, réglementaires)
- L'utilisation et l'entretien des EPI
- Les procédures internes du client
- La ventilation mécanique

PRATIQUE :

- Manipulation, vérification, ajustement, utilisation et réglage des EPI
- Rangement des EPI

- 70% DE PRATIQUE

Qualification Intervenant·e·s

1 formateur qualifié en pré requis CATEC

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu. Cas pratique et QCM en fin de stage.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Tarifs

[Nous contacter](#)



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : srenaud@gesfor.fr